



« Devenir Enseignant d'Equitation »

BPJEPS Spécialité Educateur Sportif, Mention Activités Equestres

Diplôme de Niveau 4 – RNCP 28573 – Code diplôme 44633524

Le Diplôme :

Le diplôme du BPJEPS est un diplôme de niveau 4 (Bac), permettant d'accéder au métier de **Moniteur d'équitation**, qui encadrera en autonomie tous les publics, dans toutes les activités équestres.

Prérequis :

- Etre âgé de 17 ans au minimum à l'entrée en formation.
- Attester de la réussite, des Tests d'Exigences Techniques Préalables (TEP) ou de la CEP 3.

Ou

- Valider les tests d'entrée de la MFR de Coublevie si entrée en formation avec l'une des équivalences suivantes : CQP ASA (avant 2019), AE, AAE (avant 2020), ATE.
- Attester d'une formation aux Premiers Secours (SST ou PSC1) de moins de deux ans.
- Pouvoir présenter un certificat médical de « non contre indication à la pratique et l'encadrement des activités équestres. »
- Avant le début de la formation obtenir la signature d'un contrat (pour le statut d'apprentissage), ou d'une convention (pour la formation continue) auprès d'un centre équestre. Le tuteur doit être diplômé d'un diplôme de niveau 4 (BPJEPS ; DEJEPS ; ...) depuis au moins 2 ans .

Débouchés et Poursuites de formation :

- Emploi d'Enseignant Animateur, Enseignant d'Equitation.
- Formation DEJEPS, DESJEPS.
- CS Cavalier jeunes chevaux.

MFR de Coublevie – CFA

Formation par l'alternance aux métiers du Monde du Cheval

4^{ème} et 3^{ème} EA, CAPA Palefrenier Soigneur, Bac Pro CGEH, BPJEPS AE, Titre AE

Siret : 77950175800014 - NDA : 84380745438 -

Etablissement non assujetti à la TVA (article 261 du CGI)

396, route du Guillon – 38500 COUBLEVIE

04 76 05 05 22 - mfr.coublevie@mfr.asso.fr - www.mfrcoublevie.com

Objectifs de la formation:

- Encadrer en sécurité l'ensemble des activités équestres, de l'initiation au perfectionnement, face à tous les publics.
- Accueillir, animer et promouvoir les activités de sa structure.
- Soigner et entretenir sa cavalerie. Assurer la maintenance de sa structure.
- Travailler et améliorer sa cavalerie d'école.
- Organiser et gérer le fonctionnement de sa structure.

Modalités et rythme de la formation :

- Formation en alternance, sur 12 mois, à partir de Septembre, pour un volume de 602 heures en centre de formation sur un parcours complet avec une option.
- Parcours de formation individualisé (PIF) en fonction des besoins et/ou des dispenses de formation.
- Deux jours de formation par semaine les Lundi et Mardi, et quelques regroupements dans l'année sur des semaines complètes pour les parcours complets. Le reste du temps en entreprise.

Coût de la formation :

Il dépend de chaque positionnement individuel, des allègements ou renforcements nécessaires.

- Coût horaire de formation : 13,50 €/heure.
- Frais de pension ou demi-pension à la charge des candidats (voir auprès du CFA).
- Soutien des OPCOS (prise en charge déjà déduite 6€/nuit et de 3€/repas.
- Adhésion à l'association : 100€/an.

Financement de la formation :

En apprentissage, le financement de la formation est pris en charge par l'OPCO de référence, le candidat possède un statut de salarié et bénéficie d'une rémunération.

En formation continue, le financement de la formation et le statut du candidat dépend de chaque profil: *Financement Personnel, Contrat de Professionnalisation, Financement Régional, Pôle Emploi, AGEFIPH.*

MFR

CULTIVONS LES RÉUSSITES

Formation par alternance

90 % d'obtention du diplôme en 2024

- Taux de poursuite en formation : 20% dans le domaine équestre
- Taux d'insertion professionnelle: 90% des diplômés sont en activité professionnelle dont 80% dans le secteur des activités équestres (dont 75 % sont salariés et 25% indépendants)
- Taux moyen d'abandon en 2024 : 0 %
- 77% des apprenants recommandent la formation BPJEPS à la MFR de Coublevie (sur 80% de retour d'enquête)

Recrutement des candidats :

- Sur dossier de candidature, validant les prérequis.
- Journée de Regroupement Pré-positionnement (test écrit, entretien de motivation et pratique équestre).
- Clôture des inscriptions : un mois avant le début de la formation.

Contenu de formation pour un parcours complet :

UC 1 (28 h) Encadrer tout public en tout lieu et toute structure

UC 2 (42 h) Mettre en œuvre un projet d'animation s'inscrivant dans le projet de la structure

UC 3 Le Cœur de métier (448 h) Conduire une séance, un cycle d'animation ou d'apprentissage dans le champ des activités équestres

UC 4 Option A (84 h): Mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option « Initiation Poney cheval »

UC 4 Option B (84 h): Mobiliser les techniques de la mention des activités équestres pour mettre en œuvre une séance ou un cycle d'apprentissage dans l'option « Approfondissement Technique ».

Evaluation et certification :

Des évaluations formatives ont lieu en cours de formation, par les formateurs à la MFR et par les tuteurs en entreprise pour évaluer la progression du candidat. Le diplôme est validé par la voie des Unités Capitalisables (UC). Chaque UC validée est valable 5 ans.

- Les UC 1 et 2 : *Production et soutenance d'un rapport de stage présentant la conduite d'un projet d'animation.*
- L'UC 3 : *Production et soutenance d'un dossier pédagogique, et Mise en situation professionnelle avec la conduite d'une séance pédagogique.*
- UC 4 A. : *Soutenance orale d'une étude de cas et Démonstration technique.*
- L'UC 4 B *Mise en situation professionnelle et Démonstration Technique.*

Certains UC peuvent faire l'objet d'allègement ou de dispense en fonction des diplômes obtenus précédemment (Bac Pro CGEH ou CGEA, Titre Pro AE, ATE).

Les outils de suivi de l'alternance :

- Réunion tuteurs en début de formation
- Visites en entreprise d'alternance
- Livret de compétences
- Contacts réguliers des tuteurs par mail et téléphone

Modalités pédagogiques :

- Formation théorique assurée en salle de formation disposant de l'équipement nécessaire (tableau, vidéo projecteur).
- Accès à une documentation spécifique et des ouvrages de référence dans la salle de formation.
- Espace de travail digitalisé grâce à la plateforme intranet de l'établissement.
- Perfectionnement équestre et pédagogie appliquée sur nos plateaux techniques : des centres équestres disposant d'une cavalerie adaptée à la pratique pédagogique et au perfectionnement équestre, d'aires de travail adaptées à une pratique sportive (carrières et manège, terrain de cross) et d'une salle chauffée et aménagée pour des temps de formation théorique.
- Large panel de cavaliers « cobayes » pour les temps de formation de pédagogie appliquée avec les élèves des différentes formations de la MFR.
- Accès à l'espace de restauration collective de la MFR.

Formateurs :

Les formateurs et intervenants sont sous la responsabilité de la MFR, ce sont soit des permanents, soit des professionnels choisis pour leur expertise dans un domaine de compétence donné.

Coordinatrice de formation :

Cécile DEPINOIS – cecile.depinois@mfr.asso.fr

Aménagements possibles pour les personnes en situation de handicap → Nous consulter

